

COMPTE RENDU D ACTIVITES DE CIMES DE 2010

ASSEMBLEE GENERALE 2011

RHODIA DANISCO

Avril 2010 contact est pris pour rencontrer les dirigeants de Rhodia et Danisco à nouveau comme cela a été fait à maintes reprises.

RHODIA

La visite a lieu le 27 avril 2010. 2009 a été pour eux une mauvaise année, chômage technique au 1^{er} semestre avec une reprise d'activités au 2^{ème} semestre. 150 employés actuellement. Rhodia reste Seveso seuil haut en raison de la fabrication d'un additif pour la peinture et la quantité de produits inflammables stockés sur le site.

Plus de stockage d'ammoniac.

PPRT : Tout est prêt, il concerne la révision de l'étude de danger , deux choses vont en découler :

Le POI : plan d'organisation interne

Le PPI : plan particulier d'intervention quand il y a un effet sur l'extérieur

En ce qui concerne la station d'épuration, des tests étaient en train de se faire, une nouvelle technique était à l'étude en vue de diminuer les odeurs. L'essai devait avoir lieu en juillet et si ça marchait elle pouvait être étendue. A noter que les effluents à traiter proviennent aux 3/4 de Danisco.

En ce qui concerne les rejets d'eau , ils seraient en dessous des normes sauf en ce qui concerne le phosphore total

La légère devrait être désormais classée classe 3, auparavant elle était hors norme.

Un projet bioethanol : avec Echoethanol de Poitiers, ce serait la 3^{ème} entreprise sur le site.

Le 30 juillet un article de presse nous informe qu'une usine pilote de bioéthanol devrait voir le jour à Melle avant fin 2011.

Le 19 novembre nous transmettons un courrier au directeur faisant référence à notre visite et lui demandant ce qu'il en est du nouveau périmètre relatif au classement SEVESO, nous lui rappelons aussi que les Mellois n'en peuvent plus des odeurs qui s'accroissent : **aucune réponse ne nous est parvenue à ce courrier.**

DANISCO

A suivi en juin une visite de Danisco.

Danisco n'est pas classé Seveso, 107 employés, la société réembaucherait, la production part à l'export pour 85% en particulier vers le Japon, exigeant en terme de qualité. En plus des salariés la société emploie 30 personnes en sous traitance.

Les dépenses pour l'environnement sont importantes, les objectifs pour 2020 sont ambitieux :

- - 10% conso énergie, - 20% consommation d'eau, + 20% utilisation énergie renouvelable, - 20% d'émission de CO2

Danisco doit revendre de la vapeur à Rhodia, grâce aux chaudières à gaz qui viennent d'être installées et qui ont une durée de vie de 20 à 30 ans.

Le site fait de la fermentation, la gomme xanthane est toujours produite mais s'y ajoutent des produits pharmaceutiques.

Au niveau des déchets et effluents il y aurait une nette amélioration. Danisco effectue un tri sélectif avec un contrat avec la SNAM de Niort.

Les effluents de Danisco seraient facilement biodégradables et les odeurs n'auraient rien à voir avec la capacité de la station qui pourrait, selon eux, absorber davantage.

Au niveau des bruits, difficile de les supprimer complètement mais ils continuent à y travailler.

CLIC

Le 10 mai nous écrivons à Mme la Préfète à propos de la CLIC qui s'est réunie en juin 2009 à laquelle nous n'avons pas été conviés. Nous lui rappelons que nous l'étions auparavant du temps des CLIS et nous lui demandons d'avoir la possibilité d'y siéger à nouveau. Elle nous répond le 27 mai et réintègre CIMES dans cette instance. Une invitation nous arrive pour la CLIC du 10 décembre à la préfecture à laquelle nous siégeons.

(Précisions d'Alexis qui y a participé)

LOUBEAU

3L remédiation d'Azay le Brulé a recontacté Alexis en avril dernier.... Cet organisme proposait de nous aider si nous arrivions à avancer sur cet épineux dossier de l'ancienne décharge de Loubeau.

Nous avons repris contact avec Me Pielberg . Nous lui signalions que le centre d'enfouissement a obtenu la possibilité d'alléger ses contrôles en terme de pollution des eaux (selon les arrêtés reçus de la préfecture), la réglementation ne serait pas respectée quant à l'évacuation des lixiviats

Ce dossier est bloqué, pas de réponse de Mel Pielberg, et nous avons laissé trainer sans reprendre contact, le dossier étant tellement complexe, difficile de savoir « par quel bout il faut le prendre ».

DECHETTERIE

Suite à un incendie qui a eu lieu courant mars, CIMES s'inquiète auprès de la présidente de la communauté de communes des conséquences du nuage noir qui s'est déplacé au dessus des maisons et des jardins autour, des batteries ayant brûlé. Nous nous inquiétons d'une toxicité éventuelle. CIMES demandait quelles mesures avaient été prises pour la population vivant autour du site. Nous étions également inquiets de la proximité de l'usine chimique.

Réponse de la présidente de la communauté de communes ... « c'est un acte de vandalisme, des mesures ont été prises pour éviter toute pollution du sol et de l'eau.... » Tout a été fait dès le lendemain pour protéger la population : fermeture de la déchetterie, intervention d'une entreprise spécialisées et évacuation des déchets pollués ou dangereux, intervention d'une entreprise spécialisée pour le nettoyage.

Quant au gros nuage noir, elle nous précise qu'il n'était pas dû aux batteries, mais aux pneus que les citoyens déposent de façon sauvage, les pneus n'étant pas récupérés par la déchetterie mais par les garagistes qui ont leur filière.

ANTENNES DE TELEPHONIE :

Début 2010, CIMES écrit au maire de Melle pour lui rappeler que l'association a interpellé à plusieurs reprises la municipalité de Melle au sujet de l'implantation d'antennes de téléphonie mobile sur le château d'eau, suite à cela des analyses ont été demandées par la mairie et elles nous ont été communiquées.

Nous avons aussi pris contact avec le maire par rapport à l'implantation d'une antenne dans le quartier de la Chagnée, à côté de la route de la Roche (pour desservir l'hôpital). Ce dernier nous a transmis une réponse de France Télécom qui répond que la réglementation française est respectée et conforme aux recommandations de l'OMS et des autorités sanitaires.

Conclusion : « tous les groupes ont conclu qu'en l'état actuel des connaissances scientifiques, et compte tenu des faibles niveaux d'exposition aux champs électromagnétiques autour des stations relais, l'hypothèse d'un risque pour la santé des populations vivant à proximité de ces stations ne

pouvait être retenue, ce qui est confirmé par l'AFSSET (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail.) »

Il apparaîtrait cependant que cette antenne n'a toujours pas été installée et que des habitants du nouveau quartier de Saint Martin se soient positionnés contre ce projet.

Sinon, Trois membres de l'association se sont rendus à une réunion du Collectif avenir lupéen à Saint loup Lamairé au sujet de l'implantation d'une antenne en zone habitée.

CONTOURNEMENT DE MELLE :

Des membres du bureau de CIMES ont assisté à deux réunions sur les trois organisées par le Conseil Général à Pouffonds et à Melle à propos du projet de continuation de la déviation de la 948.

Les représentants du CG ont insisté sur leur souhait : « de créer un réseau structurant. Nous souhaitons mettre en place un axe que nous avons baptisé « la Sévrienne » qui part du Nord du département en passant par Parthenay, Niort, Melle pour rejoindre la RN 10. Pour cette déviation Melle 2^{ème} tranche, le Conseil Général indique que les travaux ne devraient pas commencer avant 2014.

Le Conseil Général précise qu'il est nécessaire de sécuriser cet axe où roulent 9000 véhicules par jour dont 1400 poids lourds. Il y a eu 14 accidents corporels en 4 ans et huit personnes décédées en 10 ans.

Le tracé évitera le site du four à chaux de Chail qui est un lieu de nidification de chauves-souris, une espèce protégée. Autour de chaque habitation un périmètre de 100 mètres a été respecté et des discussions très avancées ont déjà eu lieu avec les propriétaires du lieu dit le Vignault dans l'optique de raser une maison.

Des inquiétudes des habitants apparaissent forcément, notamment concernant les nuisances sonores et visuelles ainsi que l'aspect foncier. Une association composée essentiellement des habitants de la Petite Forêt s'est créée, c'est un hameau particulièrement touché par le projet.

L'enquête publique doit avoir lieu courant 2011.

PROGRAMME Re-Sources :

Septembre 2010 : des membres de CIMES assistent à une réunion à Brioux sur Boutonne sur le programme Re-sources (Reconquête de la qualité de l'eau – Bassins d'alimentation des captages prioritaires de la Boutonne amont) qui proposait de nous faire part de l'objectif et de l'état d'avancement de leurs travaux.

La démarche est la concertation et l'échange, afin de définir des objectifs concernant la qualité des eaux mais pas la quantité. Ceci dans le cadre de conseils de surveillance de la structure auxquels participeront de nombreux acteurs tels qu'associations environnementalistes, élus, irrigants, industriels. Nous devrions donc y siéger.

Le but est d'améliorer la situation, l'enjeu étant de donner la priorité de la ressource en eau pour subvenir à l'alimentation en eau potable de la population, d'où la nécessité de conserver et de reconquérir la capacité d'exploiter les ressources avec un minimum de traitement. Les eaux superficielles et souterraines, les types de pollutions, les activités seront étudiées dans le cadre de ce programme.

Cela commencera par l'établissement d'un diagnostic, suivi d'un programme d'actions, sur les bassins d'alimentation de la Boutonne amont (cela concerne l'extrême sud du département).

Pour l'instant pas de nouvelles de la suite.

INFORMATIONS

Le 7 mai CIMES transmet différents courriers échangés récemment à ces adhérents : échanges sur les antennes de téléphonie, visite de Rhodia, courrier et réponse de la communauté de communes au sujet de nos inquiétudes quant à un incendie à la déchetterie.

11 septembre 2010 : nous avons participé à l'habituel forum des associations avec interview de D4B et un article dans la Concorde.

La secrétaire

Sylvie Mazoyer